

**ÉTUDE EXPÉRIMENTALE
de L'IMPACT SOCIO-ÉCONOMIQUE
des SPORTS de NATURE
sur des MICRO-TERRITOIRES
de RHÔNE-ALPES**

SYNTHÈSE RÉGIONALE

2007 / 2008



Plan

pages

1. Contexte de l'étude	3
2. Présentation de l'étude	5
3. Méthodologie générale : une double approche	9
4. Choix des territoires d'études et des activités	11
Présentation des 14 territoires : activités et communes (Document 1)	
5. Recrutement et formation des enquêteurs	12
6. Enquête auprès des pratiquants	13
7. Méthode d'évaluation des retombées économiques	19
8. Calcul des dépenses des pratiquants et des retombées économiques	20
9. Enquête auprès des prestataires directs et indirects	22
10. Synthèse des principaux résultats	25
Présentation des fiches récapitulatives des 14 territoires (Document 2)	
11. Analyse des données régionales des prestataires directs et indirects	26
12. Principaux enseignements de l'étude expérimentale	48
Annexes : questionnaire auprès pratiquants, prestataires directs et indirects, guide de l'enquêteur	

1.

Contexte de l'étude

I.1. Au niveau national

Le MSJSVA et ODIT France collaborent pour évaluer et analyser le poids économique des sports de nature au sein des territoires avec deux objectifs :

- Construire une méthodologie d'évaluation simple et modélisable à destination des territoires de projet ;
- Intégrer les données “ sports de nature ” dans les dispositifs d'observation économico-touristiques.

Ce projet est organisé en trois temps sur la période décembre 2005 – juin 2009 :

Temps 1 :

De décembre 2005 à juin 2006, le CERMOSEM a réalisé un état des lieux et une analyse des travaux réalisés, des méthodologies employées, et préconisé des recommandations sur les critères de réussite d'une étude sur les retombées socio-économiques des sports de nature.

Temps 2 :

A l'issue de cette phase exploratoire, des expérimentations ont été menées en Région Picardie, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes entre septembre 2006 et décembre 2008.

Temps 3 :

Entre janvier 2009 et juin 2009, au niveau national, sera engagé un travail de mutualisation des trois expérimentations afin d'atteindre les deux objectifs précités.

I.2. Au niveau régional

La région Rhône Alpes est caractérisée par la richesse de son patrimoine naturel et une forte attractivité touristique largement fondée sur son offre de pratiques de loisirs sportifs de nature. Le poids socio-économique de ces activités est reconnu par tous et place la région Rhône Alpes leader en la matière.

Toutefois, cette réalité a besoin d'une analyse économétrique fine afin d'être en mesure de mieux orienter les politiques publiques en matière de développement et de gestion des Sports de Nature.

La prise en compte du potentiel de développement socio-économique à partir des Sports de Nature au même titre que le potentiel d'offre de lieux de pratique, des problématiques de protection environnementale, de statut foncier de ces espaces sites et itinéraires, des finalités socio-éducatives et sportives de ces pratiques, est un élément préalable à la conduite d'un diagnostic territorial en matière de Sports de Nature.



L'implication des directions départementales de la Jeunesse et des Sports (DDJS) de Rhône-Alpes dans la démarche de cette étude permet de conforter leur positionnement, d'une part, par rapport à l'expertise et le conseil, et ,d'autre part, de favoriser la mise en œuvre et le développement des Commissions Départementales des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) relatives aux sports de nature.

Par ailleurs, il faut souligner l'importance des espaces protégés pour les pratiques des sports de nature en Rhône-Alpes (pour mémoire 2 parcs nationaux, 6 parcs naturels régionaux) et leurs diversités constituent un panel de territoires variés représentatifs de l'offre de sports de nature dans notre région.

Les parcs naturels régionaux représentent également un tiers des équipements, espaces et sites de pratique des sports de nature régionaux.

Ces parcs, poursuivant à la fois des objectifs de préservation environnementale et de développement socio-économique des territoires, sont souvent largement concernés dans le développement maîtrisé des sports de nature.

Ce document présente la méthodologie et la synthèse des principaux résultats de l'étude expérimentale réalisée entre le 30 juin 2007 et le 30 juin 2008 sur l'impact socio-économique des sports de nature sur 14 territoires de la région Rhône-Alpes.

Ce rapport d'analyse met en évidence les différentes étapes de la démarche expérimentale qui ont permis d'estimer les retombées socio-économiques d'une ou plusieurs activités de sports de nature sur un territoire donné.

Il faut souligner que les données produites grâce aux différentes méthodes utilisées permettent de fournir aux acteurs locaux de sports de nature des ordres de grandeur et non des données chiffrées indiscutables.

En outre, on doit noter la grande hétérogénéité des informations exploitables et des résultats obtenus entre les différents territoires. Cette disparité tient à la diversité des activités étudiées (pratique diffuse non payante vs pratique payante concentrée sur un site), à l'existence ou à l'absence d'informations statistiques déjà disponibles sur chaque territoire et enfin aux difficultés plus ou moins importantes rencontrées dans la phase des enquêtes de terrain.

Cette synthèse régionale a également pour objectif de tirer des enseignements méthodologiques **pour organiser et développer des dispositifs d'observation et d'évaluation des activités de sports de nature à l'échelle territoriale.**

2.1. Les étapes de la démarche

L'étude s'est déroulée en trois phases :

1. Une phase d'organisation et de cadrage.

La DRDJS Rhône-Alpes était maître d'ouvrage de l'étude.

Le CREPS de Rhône-Alpes assurait en qualité de mandataire une assistance technique au plan administratif et financier auprès du maître d'ouvrage.

Le Comité de Pilotage Régional, piloté par la DRDJS et composé des partenaires suivants : DRDJS, DDJS (représentant les comités techniques départementaux), CREPS Rhône-Alpes (dont le Pôle Ressources National des sports de nature), CROS, FPNR, 2 PNR, MITRA (Mission d'Ingénierie Touristique Rhône-Alpes) et DEATM (Direction Études Aménagement touristique Montagne), s'est réuni à neuf reprises.

Le comité de pilotage a eu pour mission d'évaluer et de valider chaque phase de l'étude, de valider le respect du cahier des charges, de s'approprier les préconisations formulées et d'assurer le suivi du budget de l'étude.

Le comité de suivi technique, constitué des DDJS, des PNR, de la MITRA et de la DEATM, s'est réuni 8 fois et s'est assuré de l'évolution des études locales avec le consultant.

Les DDJS ont eu la responsabilité d'organiser et de structurer l'étude dans leur département en collaboration étroite avec les PNR des territoires concernés. A ce titre, elles ont constitué des comités techniques départementaux, composés des interlocuteurs départementaux de l'étude.

Cette phase a aussi permis de délimiter les territoires d'étude, de définir les activités de sports de nature étudiées. Elle a permis également de présenter la méthodologie de l'étude aux 8 comités techniques départementaux concernés et de prendre connaissance des contextes locaux et des enjeux spécifiques de chaque territoire lors de « visites terrain ».

Les DDJS et les PNR, selon leurs territoires et sites d'études, ont été chargés, en accord avec la méthodologie régionale proposée par le consultant:

- de mobiliser les ressources humaines (enquêteurs)
- d'organiser le recueil des données
- de saisir les données recueillies

Afin de faciliter le pilotage de l'étude notamment par la diffusion des informations à l'ensemble des acteurs concernés, un espace collaboratif, hébergé par le Pôle ressources nationale des sports de nature, a été créé.

Il a permis d'accompagner les travaux du groupe en mutualisant en un même lieu tous les documents utiles à ses membres et en répondant aux différentes interrogations au cours de l'étude. Plus de 200 documents sont actuellement disponibles sur cet espace collaboratif.

2. Une phase de collecte d'informations.

Celle-ci s'est déroulée en deux temps : dans une première étape; l'ensemble des données statistiques disponibles a été rassemblé (chiffres de fréquentation des sites de pratique, fréquentation touristique des territoires, chiffres de l'économie régionale...); dans un second temps, trois enquêtes terrain ont été conduites auprès des pratiquants de sports de nature, des prestataires directs de ces activités et des prestataires indirects chez qui les pratiquants sont susceptibles de consommer.

La saisie des données s'est effectuée sur le logiciel sphinx on line (14 comptes créés par le CREPS), nous permettant ainsi de suivre en temps réel l'évolution des enquêtes.

3. Une phase d'analyse des résultats et de calcul des impacts.

Les différentes formules de calcul sont présentées dans les rapports réalisés par territoire.

2.2. Définitions des indicateurs

Les méthodes de calcul de l'impact des sports de nature permettent d'évaluer ce que génèrent ces activités à différents niveaux :

- L'impact économique est exprimé en données monétaires.
- L'impact social est mesuré en équivalent temps plein travaillé (ETPT)

Deux types d'impact ont été considérés.

Les retombées directes : Elles concernent les prestataires directs des sports de nature (établissements APS, guides, accompagnateurs, fabricants, loueurs de matériels) pour les productions, les subventions et les emplois.

Les retombées indirectes : Elles concernent les dépenses des touristes, des excursionnistes et des résidents de la Région Rhône-Alpes et des régions limitrophes concernant leur acheminement, l'hébergement, la restauration, l'alimentation, les dépenses culturelles, de loisirs, l'achat de cadeaux et de souvenirs qui accompagnent la pratique d'une activité de sports de nature.



Les impacts suivants ont été évalués :

Les impacts économiques directs : Ils correspondent aux chiffres d'affaires et aux subventions des entités économiques des sports de nature.

Les impacts économiques indirects : Ils correspondent aux dépenses effectuées par les pratiquants sur le territoire d'étude et qui alimentent le chiffre d'affaire des agents économiques chez qui ces dépenses sont réalisées.

Les emplois directs : Il s'agit du nombre d'emplois mobilisés par les sites, les équipements et les entités de sports de nature pour assurer la pratique des activités dans les meilleures conditions d'accueil et de sécurité.

Les emplois indirects : Il s'agit du nombre d'emplois générés par les dépenses des pratiquants des sports de nature réalisées chez les agents économiques.

La méthodologie s'est appuyée sur une double approche. Ces deux méthodes sont complémentaires et ont permis de renforcer la fiabilité de certains résultats, tout en révélant les difficultés et les contraintes de mise en œuvre de chacune d'elles.

- **Approche par les dépenses des pratiquants**

Elle consiste à évaluer le chiffre d'affaires généré par les activités de sports de nature et les emplois correspondant à partir de la consommation des pratiquants.

Les flux touristiques et les dépenses ont été mesurés sur la base d'**enquêtes terrain** auprès d'un échantillon de pratiquants sur chaque territoire.

Ces dépenses ont été ventilées par grand poste selon qu'elles concernaient des achats liés directement à la pratique des activités de sports de nature ou des dépenses engagées en dehors de la pratique.

Les retombées fiscales – impôts et taxes – peuvent alors être évaluées en appliquant un taux de 14,4 % (Base 2006, comptabilité nationale) sur le chiffre d'affaires ainsi généré par ces dépenses.

-**Approche par les prestataires**

Cette méthode consiste à recueillir directement auprès des prestataires et des entreprises les données économiques, financières et sociales permettant de mesurer les flux financiers et le nombre d'emplois générés par la pratique des sports de nature.

Les informations ont été recueillies sous la forme d'un questionnaire diffusé à deux grands types de structures :

Les prestataires directs : il s'agit de gestionnaires de sites de pratique, fabricants, loueurs et vendeurs de matériels, Établissements d'Activités Physiques et Sportives, guides et accompagnateurs.

L'objectif visé était de solliciter la totalité des prestataires directs concernés sur chaque territoire.

Les prestataires indirects : il s'agit des hébergeurs, restaurateurs, commerçants et artisans, transporteurs, impliqués dans les retombées socio-économiques des sports de nature. Le lien avec les activités de sports de nature est ici indirect. Ces prestations génèrent des recettes financières et mobilisent des emplois issus de la pratique d'activités de sports de nature.

Un nombre de prestataires indirects à interroger a été établi pour chaque territoire. L'objectif initial a été fixé à 50 prestataires répartis de la manière suivante :

**Objectif :
30**

Hébergement : 6 hôtels, 3 chambres d'hôtes, 2 gîtes, 2 locations meublées, 2 campings

Hébergement collectif : 1 auberge de jeunesse, 1 centre de vacances

Restauration : 3 restaurants, 4 crêperies-pizzeria, 4 restauration rapide, 1 salon de thé-pâtissier-glacier, 1 café-bar

**Objectif :
20**

Alimentation : 2 boulangeries, 3 supérettes-épicerie, 1 supermarché, 1 boucherie, 1 charcuterie

Transport : 1 taxi, 1 autocariste, 1 ambulance, 1 loueur de voiture, 1 station-service, 1 garage-mécanique

Autres commerces : 1 pharmacie, 2 presse, 1 boutique de souvenirs, 1 marchand de tabac, 1 agence immobilière.

En pratique, cette répartition n'a pas pu être respectée et chaque territoire a établi sa liste de prestataires indirects en fonction de la réalité de son environnement socio-économique.

Les territoires d'étude ont été définis par les parcs naturels régionaux et les directions départementales de la Jeunesse et des Sports.

Ces choix ont été établis en fonction des enjeux liés au développement ou à la structuration de certaines activités de sports de nature sur chaque territoire. Ces enjeux recouvrent des situations différentes et sous-tendent des objectifs spécifiques :

- ➔ Un besoin d'établir un bilan d'activité suite à un investissement important (ex : le PNR Vercors pour la Via Corda).
- ➔ Un objectif de connaissance du potentiel de développement d'une pratique dans le cadre d'une évolution de la législation (ex : le PNR Bauges pour la raquette à neige suite au décret publié en 2007, permettant aux communes qui le souhaitent d'instaurer une « taxe raquette » sur les itinéraires balisés et entretenus).
- ➔ Une volonté de développement de l'économie touristique du territoire autour d'une palette d'activités de sports de nature dans des bassins de chalandise importants (ex : Pays de Gex, Plateau d'Hauteville).
- ➔ Un besoin de diversifier et de qualifier l'offre dans un contexte touristique difficile (offre neige aléatoire, baisse de fréquentation en intersaison ...)(ex : PNR Chartreuse).
- ➔ Un souhait d'identifier les leviers permettant de développer la fréquentation des équipements et d'optimiser les retombées économiques indirects de l'activité (ex : Gresse en Vercors pour la Via Corda).
- ➔ Un besoin d'amélioration des conditions d'accueil et de pratique d'une activité à forte fréquentation sur un territoire correspondant à un Contrat de Développement Rhône-Alpes (ex : le Bassin annécien pour le Vol Libre).
- ➔ Une volonté d'évaluer l'attractivité d'un territoire et son potentiel économico-touristique à travers le développement des activités de sport de nature (ex : Montagne Ardéchoise, Vallée de l'Eyrieux).

Les tableaux du document 1 : Présentation des 14 territoires (cf. document annexé) indiquent, pour chaque territoire, les communes et les activités de sports de nature concernés.

5.

Le recrutement et la formation des enquêteurs

Avant le démarrage de l'étude, l'ensemble des enquêteurs a bénéficié d'une journée de formation.

La première demi-journée était consacrée aux modes de passation des questionnaires, et la seconde demi-journée à la formation sur le logiciel SPHINX, utilisé pour la saisie et le traitement des données.

Un « manuel de l'enquêteur » a été conçu par FIGESMA pour aider les enquêteurs dans toutes les procédures d'enquête terrain, ainsi que pour la saisie des données.

Le recrutement des enquêteurs a été mis en place par les correspondants de l'étude des Parcs Naturels Régionaux et/ou des Directions Départementales Jeunesse et Sport.

	Nombre d'enquêteurs	Mode de recrutement	Critères de sélection
Comité Ardèche	3 enquêteurs 1 stagiaire	Contact relationnel	• Intérêt pour l'étude • Résidant sur le territoire • Connaissance du territoire
Comité Loire	3 enquêteurs 1 agent PNR 1 référent territorial	Parmi les formateurs extérieurs intervenant sur des formations Jeunesse et Sport	• Résidant sur le territoire du Parc • Bonne connaissance de l'environnement et des pratiques de sports de nature
Comité Vercors	1 enquêteur 1 stagiaire	Candidatures spontanées	• Résidant à proximité du site d'enquête
Comité Paladru	2 enquêteurs 2007 2 enquêteurs 2008	Candidatures spontanées Entretien d'embauche	• Connaissance du site • Pratiquant de sport de nature • Intérêt pour l'étude
Comité Ain	2 stagiaires 1 Responsable randonnée 1 Référent territorial	Contact professionnel Candidatures spontanées	• Connaissance du site • Pratiquant de sport de nature
Comité vol libre	2 enquêteurs 1 Chargé de mission	Contact relationnel Annonce sur le site de la DDJS	• Connaissance du vol libre • Connaissance du site • Pratiquant de sport de nature
Comité Bauges	4 enquêteurs 1 Référent territorial	Contact relationnel	• Connaissance du territoire • Pratiquant de sport de nature
Comité Chartreuse	1 stagiaire 1 enquêteur (agent nature au PNR)	Contact relationnel	• Intérêt pour l'étude

6.

L'enquête auprès des pratiquants

6.1. Définition des tailles d'échantillon

La taille des échantillons des enquêtes pratiquants a été définie en fonction de deux critères :

- la significativité statistique attendue des résultats, gage d'une bonne fiabilité des données,
- les niveaux de fréquentation des sites de pratique.

Ces paramètres ont conduit à proposer des échantillons de 200 à 400 personnes selon les activités.

Le tableau ci-dessous indique les niveaux de significativité statistique en fonction de la taille des échantillons.

Ainsi, pour l'échantillon de 400 enquêtes, il y aura 667 chances sur 1000 (confiance relative) pour qu'une réponse soit vraie à $\pm 2,0\%$ et 997 chances sur 1000 (confiance absolue) pour qu'une réponse soit vraie à $\pm 5,9\%$.

En règle générale, les décisions s'appuient sur les chiffres de la confiance relative et l'on considèrera que si 25 % des visiteurs déclarent loger en camping durant leur séjour, cette information sera vraie à $\pm 2,0\%$, soit entre 23 % et 27 %.

Le bilan d'étape de février 2008 a révélé les difficultés d'atteindre ces objectifs d'enquête, en raison principalement des conditions météorologiques très mauvaises par rapport aux années précédentes, à la faible fréquentation de certains sites de pratique (via corda) ou aux difficultés d'interroger des individus dans le cadre d'une pratique de « tourisme diffus » (randonnée).

Les tailles d'échantillon ont donc été revues à la baisse afin de tenir compte de ces contraintes et de conserver néanmoins un niveau de fiabilité statistique satisfaisant.

Taille de l'échantillon	Confiance relative 667/1000	Confiance absolue 997/1000
60	$\pm 8,0\%$	$\pm 16,0\%$
120	$\pm 4,6\%$	$\pm 10,7\%$
200	$\pm 3,5\%$	$\pm 8,5\%$
240	$\pm 3,2\%$	$\pm 7,6\%$
280	$\pm 2,7\%$	$\pm 7,1\%$
300	$\pm 2,5\%$	$\pm 6,7\%$
400	$\pm 2,0\%$	$\pm 5,9\%$

La tableau ci-après indique les écarts entre le nombre d'enquêtes prévues et réalisées.



Comités territoriaux	TERRITOIRES	Objectif initial	Objectif réajusté	Nombre d'enquêtes PRATIQUANTS réalisées
Comité Ardèche	MONTAGNE ARDÉCHOISE	400	300	193
	VALLÉE DE L'EYRIEUX	400	120	120
	GORGES DE L'ARDECHE - CHASSEZAC	400	240	240
Comité Loire	PNR PILAT / SAINT PIERRE DE BŒUF	280	240	226
	PNR PILAT / RANDONNÉE	280	240	201
	PNR PILAT / PLANFOY	300	120	219
Comité Vercors	ST MARTIN EN VERCORS	200	60	56
	GRESSE EN VERCORS	200	60	45
Comité Paladru	SITE DE PALADRU-CHARAVINES	400	400	451
Comité Ain	PAYS DE GEX- BASSIN BELLEGARDIEN	400	400	185
	PLATEAU D'HAUTEVILLE	400	400	109
Comité Vol libre	LAC D'ANNECY	400	400	403
Comité Bauges	PNR BAUGES	400	400	326
Comité Chartreuse	PNR CHARTREUSE	400	400	213
TOTAL		4 860	3780	2986

6.2. Détermination du calendrier des enquêtes

L'étude a été réalisée sur une saison pleine, de juin 2007 à juin 2008. Ce choix a été déterminé pour tenir compte des écarts de fréquentation importants constatés tout au long d'une année et pour obtenir un échantillon le plus représentatif possible des modes et des circonstances de pratique.

Un calendrier d'étude a été réalisé par FIGESMA pour chaque territoire sur la base de 45 journées d'enquête en moyenne. Ce calendrier intégrait les paramètres suivants :

- Périodes de week-ends
- Périodes de vacances scolaires françaises, espagnoles, italiennes, allemandes, britanniques et néerlandaises
- Jours de la semaine
- Et par ajustement, l'enneigement et la pluviométrie.

JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	AVRIL 2008	MAI 2008	JUIN 2008
1 Vendredi	1 Dimanche	1 Mercredi	1 Samedi	1 Lundi	1 Mardi	1 Jeudi	1 Dimanche
2 Samedi	2 Lundi	2 Jeudi	2 Dimanche	2 Mardi	2 Mercredi	2 Vendredi	2 Lundi
3 Dimanche	3 Mardi	3 Vendredi	3 Lundi	3 Mercredi	3 Jeudi	3 Samedi	3 Mardi
4 Lundi	4 Mercredi	4 Samedi	4 Mardi	4 Jeudi	4 Vendredi	4 Dimanche	4 Mercredi
5 Mardi	5 Jeudi	5 Dimanche	5 Mercredi	5 Vendredi	5 Samedi	5 Lundi	5 Jeudi
6 Mercredi	6 Vendredi	6 Lundi	6 Jeudi	6 Samedi	6 Dimanche	6 Mardi	6 Vendredi
7 Jeudi	7 Samedi	7 Mardi	7 Vendredi	7 Dimanche	7 Lundi	7 Mercredi	7 Samedi
8 Vendredi	8 Dimanche	8 Mercredi	8 Samedi	8 Lundi	8 Mardi	8 Jeudi	8 Dimanche
9 Samedi	9 Lundi	9 Jeudi	9 Dimanche	9 Mardi	9 Mercredi	9 Vendredi	9 Lundi
10 Dimanche	10 Mardi	10 Vendredi	10 Lundi	10 Mercredi	10 Jeudi	10 Samedi	10 Mardi
11 Lundi	11 Mercredi	11 Samedi	11 Mardi	11 Jeudi	11 Vendredi	11 Dimanche	11 Mercredi
12 Mardi	12 Jeudi	12 Dimanche	12 Mercredi	12 Vendredi	12 Samedi	12 Lundi	12 Jeudi
13 Mercredi	13 Vendredi	13 Lundi	13 Jeudi	13 Samedi	13 Dimanche	13 Mardi	13 Vendredi
14 Jeudi	14 Samedi	14 Mardi	14 Vendredi	14 Dimanche	14 Lundi	14 Mercredi	14 Samedi
15 Vendredi	15 Dimanche	15 Mercredi	15 Samedi	15 Lundi	15 Mardi	15 Jeudi	15 Dimanche
16 Samedi	16 Lundi	16 Jeudi	16 Dimanche	16 Mardi	16 Mercredi	16 Vendredi	16 Lundi
17 Dimanche	17 Mardi	17 Vendredi	17 Lundi	17 Mercredi	17 Jeudi	17 Samedi	17 Mardi
18 Lundi	18 Mercredi	18 Samedi	18 Mardi	18 Jeudi	18 Vendredi	18 Dimanche	18 Mercredi
19 Mardi	19 Jeudi	19 Dimanche	19 Mercredi	19 Vendredi	19 Samedi	19 Lundi	19 Jeudi
20 Mercredi	20 Vendredi	20 Lundi	20 Jeudi	20 Samedi	20 Dimanche	20 Mardi	20 Vendredi
21 Jeudi	21 Samedi	21 Mardi	21 Vendredi	21 Dimanche	21 Lundi	21 Mercredi	21 Samedi
22 Vendredi	22 Dimanche	22 Mercredi	22 Samedi	22 Lundi	22 Mardi	22 Jeudi	22 Dimanche
23 Samedi	23 Lundi	23 Jeudi	23 Dimanche	23 Mardi	23 Mercredi	23 Vendredi	23 Lundi
24 Dimanche	24 Mardi	24 Vendredi	24 Lundi	24 Mercredi	24 Jeudi	24 Samedi	24 Mardi
25 Lundi	25 Mercredi	25 Samedi	25 Mardi	25 Jeudi	25 Vendredi	25 Dimanche	25 Mercredi
26 Mardi	26 Jeudi	26 Dimanche	26 Mercredi	26 Vendredi	26 Samedi	26 Lundi	26 Jeudi
27 Mercredi	27 Vendredi	27 Lundi	27 Jeudi	27 Samedi	27 Dimanche	27 Mardi	27 Vendredi
28 Jeudi	28 Samedi	28 Mardi	28 Vendredi	28 Dimanche	28 Lundi	28 Mercredi	28 Samedi
29 Vendredi	29 Dimanche	29 Mercredi	29 Samedi	29 Lundi	29 Mardi	29 Jeudi	29 Dimanche
30 Samedi	30 Lundi	30 Jeudi	30 Dimanche	30 Mardi	30 Mercredi	30 Vendredi	30 Lundi
	31 Mardi	31 Vendredi		31 Mercredi	31 Jeudi	31 Samedi	

Journées d'enquête
Journées d'enquête communes avec la Via Corda

lundi	5
mardi	5
mercredi	5
jeudi	5
vendredi	6
samedi	7
dimanche	7

Week end
France
Suisse
Commun : France, Suisse, Italie, Royaume-Uni, Pays-Bas, Allemagne

En ce qui concerne les activités neige, les périodes d'enquête se sont étalées du 15 décembre 2007 au 15 mars 2008.

6.3. Évaluation de la fréquentation des pratiquants

L'évaluation du nombre de pratiquants de sports de nature sur les territoires étudiés est un élément essentiel pour mesurer les retombées économiques. En effet, les dépenses déclarées des pratiquants, par jour et par ménage, ne sont exploitables que dans la mesure où ces données peuvent être multipliées par un coefficient correspondant au nombre de pratiquants uniques durant la période d'enquête.

Sur l'ensemble des territoires étudiés, les chiffres de fréquentation ont dû être extrapolés à partir de données issues de sources très différentes, plus ou moins précises.

Le tableau suivant indique les sources d'informations et les différents modes de calcul appliqués.

TERRITOIRES	ACTIVITÉS	SOURCES	CALCULS
MONTAGNE ARDÉCHOISE	Randonnée VTT, randonnée pédestre, ski, pêche, canyoning, escalade	Nombre de remontées mécaniques ski	Chiffres bruts
VALLÉE DE L'EYRIEUX	Randonnée VTT, randonnée pédestre	Aucune donnée	-
GORGES DE L'ARDÈCHE - CHASSEZAC	Randonnée, canoë, escalade, baignade	Nombre d'entrées bivouacs canoë-kayak	Chiffres bruts sur un an
PNR PILAT / SAINT PIERRE DE BOEUF	Canoë, nage en eaux vives et rafting	Entrées payantes du prestataire	Chiffres bruts sur un an
PNR PILAT / RANDONNÉE	Randonnée VTT, randonnée pédestre	Eco-compteurs chemin de Compostelle	Inexploitable
PNR PILAT / PLANFOY	Via ferrata	Eco-compteurs	Chiffres bruts sur un an
ST MARTIN EN VERCORS	Via corda	Eco-compteurs	Chiffres bruts sur un an
GRESSE EN VERCORS	Via corda	Eco-compteurs	Chiffres bruts sur un an
SITE DE PALADRU-CHARAVINES	Randonnée pédestre, VTT, baignade, aviron, pêche, randonnée équestre ...	Évaluation des professionnels du tourisme : nombre de visites	Extrapolation nombre de visiteurs uniques sur un an
PAYS DE GEX- BASSIN BELLEGARDIEN	Randonnée pédestre, VTT, raquettes	Eco-compteurs + nuitées en gîte + remontées mécaniques	Extrapolation du nombre de pratiquants uniques sur un an
PLATEAU D'HAUTEVILLE	PAH, ski de fond, via ferrata, randonnée, VTT, raquettes	Forfaits remontées mécaniques + nombre d'entrées PAH	Chiffres bruts sur un an
LAC D'ANNEY	Parapente	Comptage manuel des décollages sur 4 mois	Extrapolation du nombre de pratiquants uniques sur un an
PNR BAUGES	Raquettes	Comptage manuel des pratiquants sur 4 mois d'hiver	Chiffres bruts
PNR CHARTREUSE	Raquettes	Comptage manuel des pratiquants sur 4 mois	Extrapolation du nombre de pratiquants uniques sur un an

Les calculs permettant d'estimer le nombre de pratiquants et de rapprocher ces données des dépenses déclarées se sont déroulés en 3 étapes :

1. Estimation du nombre de visites :

Base de calcul : au cas par cas (cf. tableau page 13)

2. Estimation du nombre de pratiquants uniques :

Base de calcul : Nombre de visites / Évaluation du nombre de jours consacrés à l'activité

3. Estimation du nombre de ménages-groupes pratiquants

Base de calcul : Nombre de pratiquants uniques / Taille moyenne du groupe.

6.4. Contenu des questionnaires pratiquants

Le questionnaire « PRATIQUANT » de sports de nature a été élaboré en français, anglais, allemand et italien.

Celui-ci comportait 61 questions portant sur les 11 thèmes suivants (cf. modèle en annexe) :

- Habitudes de pratique

- Motivations de visite

- Modes d'hébergement

- Modes et temps de transport

- Pratiques d'autres activités culturelles et sportives

- Habitudes de fréquentation du site

- Niveaux de satisfaction

- Attractivité du territoire

- Attractivité de la région

- Dépenses des pratiquants durant leur séjour

- Caractéristiques socioprofessionnelles des pratiquants.

6.5. Méthodologie de collecte des données

Les questionnaires ont été administrés en face-à-face auprès des pratiquants de 18 ans et plus et le cas échéant, les animateurs/responsables de groupe. Les lieux d'enquête ont été déterminés par les territoires aux entrées et/ou sorties des sites de pratique, sur les itinéraires à forte fréquentation pour les pratiques diffuses (randonnée pédestre, VTT), ou sur les parkings dédiés.

Le temps de passation d'un questionnaire a été en moyenne de 15 à 20 minutes.

6.6. Coût de l'enquête

Pour l'administration et la saisie des questionnaires des pratiquants, les coûts ont varié de 16 € à 39 € par questionnaire d'un territoire à un autre.

L'amplitude de cette fourchette de prix s'explique principalement par les frais de déplacements liés à cette enquête : localisation des sites d'enquête, dispersion des lieux d'enquête, proximité des domiciles des enquêteurs, ...

Il est à noter que le mode de recrutement des enquêteurs peut également faire varier les frais (recrutement direct, missions de stagiaires, ...).

Certains territoires ont également doublé les enquêtes prestataires par des comptages manuels sur site. C'est le cas du comité vol libre, qui a consacré une enveloppe d'approximativement 6 000 € à une phase parallèle de comptage manuel. Cette donnée augmente considérablement le coût global du questionnaire pratiquant qui atteint alors 53 €.

7.

Méthode d'évaluation des retombées économiques dues à la présence d'activités de sports de nature

Le modèle de calcul s'appuie sur deux paramètres :

-D'une part, une évaluation des dépenses effectuées par les pratiquants durant leur séjour sur le territoire concerné (pour les touristes) ou à l'occasion de leur visite (pour les excursionnistes).

-Et, d'autre part, un calcul de la part de ces dépenses que l'on peut affecter à la présence d'activités de sports de nature proposées sur ce même territoire.

Ce modèle permet donc de répondre à la question suivante :

Dans les dépenses réalisées par les visiteurs et captées par le territoire d'étude, quelle est la part imputable à l'existence d'activités de sports de nature ?

L'affectation des dépenses repose sur une question posée aux pratiquants sur leurs motivations de venue sur le territoire.

Si le visiteur est venu **spécialement** sur le territoire pour pratiquer une ou plusieurs activités proposées, la totalité de la dépense peut être légitimement considérée comme générée par l'existence de l'activité de sport de nature considérée.

À l'opposé, si le visiteur **ne connaissait pas** l'existence de cette activité avant d'arriver sur le territoire, l'affectation de ses dépenses sera égale à 0%, quand bien même il a finalement pratiqué cette activité parce qu'il en a découvert l'existence une fois arrivé sur le site.

Précisément, les taux d'affectation en fonction des réponses sont les suivants :

- | | |
|--|-------------|
| ▪ Vous êtes venus sur ce territoire spécialement pour pratiquer cette activité : | 100% |
| ▪ Vous êtes venus sur ce territoire pour pratiquer prioritairement cette activité : | 80% |
| ▪ La pratique de cette activité était un objectif certain de votre venue : | 60% |
| ▪ La pratique de cette activité était un objectif éventuel de votre venue : | 40% |
| ▪ Vous connaissiez les possibilités de pratique de cette activité, mais vous n'aviez pas l'intention de la pratiquer : | 20% |
| ▪ Vous ne connaissiez pas l'existence de cette activité avant d'arriver sur ce territoire : | 0% |

Deux indicateurs de mesure ont été utilisés pour évaluer les dépenses effectuées par les visiteurs :

–Une mesure de la dépense quotidienne faite sur le territoire d'étude pour chaque poste de dépense pour chaque personne, chaque famille ou chaque groupe selon les situations des interviewés.

–Une mesure de la dépense individuelle de chaque membre de la famille ou du groupe pendant la durée totale de séjour ou de visite sur le territoire.

Les réponses apportées par les interviewés montrent clairement que la première approche est celle qui permet d'obtenir les résultats les plus fiables. En effet, il apparaît beaucoup plus aisé pour les pratiquants d'identifier le montant journalier de chaque poste de dépenses que de devoir reconstituer les dépenses individuelles pour le séjour. Le nombre très important de non-réponses à cette question traduit cette difficulté.

Les questions relatives aux consommations quotidiennes ont concerné deux grands types de postes de dépenses :

-Les dépenses liées directement à la pratique d'une ou de plusieurs activités de sports de nature.

- Les forfaits : entrée – encadrement – équipement.
- L'entrée / l'accès à l'activité pratiquée
- L'encadrement de l'activité pratiquée
- La location d'équipement en rapport avec l'activité pratiquée
- L'achat d'équipement en rapport avec l'activité pratiquée.

-Les dépenses indirectes réalisées sur le territoire d'étude en dehors de la pratique.

- Les forfaits : transport – hébergement – restauration – loisirs – culture
- Les transports
- L'hébergement
- L'alimentation : épicerie, boulangerie
- La restauration légère à emporter
- La restauration assise
- Les loisirs : cinéma, théâtre, spectacles, concerts

➤ Les visites culturelles

L'ensemble des données recueillies permet de calculer le montant total des retombées économiques de la pratique des sports de nature selon la formule suivante :

$$\frac{\text{Total des dépenses}}{\text{Nombre d'enquêtes réalisées}} \times \text{Nombre de ménages-} \\ \text{groupes} \times \text{Taux moyen d'attribution} \\ \text{des dépenses à la pratique}$$

-Le ratio entre le total des dépenses des visiteurs et le nombre d'enquêtes réalisés permet d'évaluer le montant des dépenses par ménage pendant le séjour.

- Cette somme, multipliée par le nombre de pratiquants uniques, permet de calculer la dépense totale de l'ensemble des visiteurs.

- Cette dernière somme multipliée par le taux moyen d'attribution des dépenses à la pratique de sports de nature permet de calculer les retombées économiques totales, directes et indirectes.

9.1. La méthodologie de collecte des données

Les prestataires directs et indirects ont été interrogés sur la base d'une méthodologie qui favorise l'aspect pédagogique de l'enquête et permet d'optimiser les taux de retour des questionnaires. Il a donc été convenu que les enquêteurs déposent le questionnaire auprès du prestataire et conviennent avec lui d'un rendez-vous afin de revenir chercher le document et de répondre à ses éventuelles questions.

Lors du dépôt du questionnaire, les enquêteurs devaient expliquer aux prestataires comment remplir le questionnaire. Selon le nombre de personnes à interroger, il était également possible de contacter préalablement le prestataire par téléphone, de lui faire parvenir les questionnaires, et enfin de revenir le chercher sur son lieu de travail.

Si pour des raisons matérielles, l'enquêteur n'avait pas la possibilité de venir rechercher le questionnaire, l'enquêté avait la possibilité de renvoyer le questionnaire par voie postale en utilisant une enveloppe T retour à l'adresse de FIGESMA.

Dans tous les cas, les coordonnées de l'enquêteur ou d'une personne référente étaient fournies au prestataire pour toutes informations complémentaires dont il pourrait avoir besoin.

L'ensemble de la procédure de collecte des informations a donc privilégié le contact personnel avec les personnes interrogées et la communication sur les objectifs de l'enquête.

9.2. Les freins au recueil des données auprès des prestataires

Malgré la mise en place de ce mode de recueil de données, on doit constater que les taux de retour et la qualité des informations recueillies sont globalement faibles, et pour certains territoires quasi-inexploitables.

Le tableau ci-après indique les taux de retour des prestataires et le nombre de questionnaires exploitables.

Comités territoriaux	TERRITOIRES	Nb ACTIVITES	PRESTATAIRES DIRECTS			PRESTATAIRES INDIRECTS		
			SOLLICITES	Questionnaires Prest. DIRECTS saisis	EXPLOITABLES	SOLLICITES	Questionnaires Prest. INDIRECTS saisis	EXPLOITABLES
Comité Ardèche	MONTAGNE ARDÉCHOISE	M	10	9	6	28	19	10
	VALLÉE DE L'EYRIEUX	2	19	12	7	48	21	15
	GORGES DE L'ARDECHE - CHASSEZAC	4	-	7	9	-	14	6
Comité Loire	PNR PILAT / SAINT PIERRE DE BOEUF	3	6	1	1	6	0	0
	PNR PILAT / RANDONNEE	2	14	1	1	32	2	1
	PNR PILAT / PLANFOY	1	14		1			1
Comité Vercors	ST MARTIN EN VERCORS	1	22	12	6	50	4	1
	GRESSE EN VERCORS	1						
Comité Paladru	SITE DE PALADRU-CHARAVINES	M	18	6	5	57	9	2
Comité Ain	PAYS DE GEX- BASSIN BELLEGARDIEN	3	30	9	7	73	2	0
	PLATEAU D'HAUTEVILLE	4	21	2	0	38	6	4
Comité Vol libre	LAC D'ANNECY	1	21	13	11	69	7	7
Comité Bauges	PNR BAUGES	1	31	5	2	8	5	0
Comité Chartreuse	PNR CHARTREUSE	1	12	6	4	37	9	6
TOTAL			213	83	59	442	98	53

Plusieurs raisons peuvent être avancées pour expliquer ces résultats :

- De trop nombreuses sollicitations pour répondre à des questionnaires. La période de l'enquête correspondait, en particulier, à un moment où de nombreux prestataires indirects se voyaient demander des informations par des observatoires économiques ou touristiques.
- Une méconnaissance des principales valeurs de gestion : chiffre d'affaires, budget, effectif.
- Une volonté de ne pas rendre transparentes les valeurs de gestion.
- Une méconnaissance du poids des clientèles de sports de nature de la part des prestataires indirects.
- Le rejet d'une démarche perçue comme inquisitrice.
- Le désintérêt pour ce type d'étude.
- Un questionnaire perçu parfois comme trop long et trop détaillé.

9.3. Contenu des questionnaires prestataires

▪ Questionnaires « PRESTATAIRES DIRECTS » de sports de nature.

Il s'adressait à tous les responsables des sites des équipements et des activités de sports de nature présents sur les territoires étudiés. Par exemple, pour chaque activité étudiée, l'objectif était d'interroger tous les prestataires en rapport direct avec la pratique étudiée : loueurs, accompagnateurs, guides ...

Le questionnaire comportait 49 questions. Une « fiche activité » était jointe au questionnaire au cas où le prestataire avait en charge plusieurs activités différentes de sports de nature.

Les principaux thèmes d'interrogation étaient les suivants :

- Le type de structure
- Les éléments du bilan financier
- Les recettes globales de la structure
- Les impôts et les taxes de la structure
- Les aides publiques
- Le nombre de salariés et les Équivalents Temps Plein
- Les difficultés rencontrées dans leur activité
- Leur perception de l'avenir de leur activité.

▪ Questionnaires « PRESTATAIRES INDIRECTS » de sports de nature.

Il s'adressait aux acteurs économiques : entreprises, commerçants et artisans, impliqués dans les retombées socio-économiques des activités de sports de nature notamment :

- Les hébergeurs
- Les restaurateurs
- Les commerces d'alimentation
- Les services de transport
- Les commerces de cadeaux, de souvenirs.

Le questionnaire comportait 31 questions sur les thèmes suivants :

- Le type de structure
- Le bilan financier
- Le poids des clientèles de sports de nature dans leur chiffre d'affaires
- Les services offerts aux clientèles de sports de nature
- Les impôts et taxes de la structure
- Le nombre de salariés et les Équivalents Temps Plein
- Leur perception de l'avenir de leur activité.

Les enquêtes pratiquants ont fait l'objet d'une analyse spécifique par territoire. Ces résultats sont présentés dans des rapports distincts remis aux responsables de chaque comité territorial.

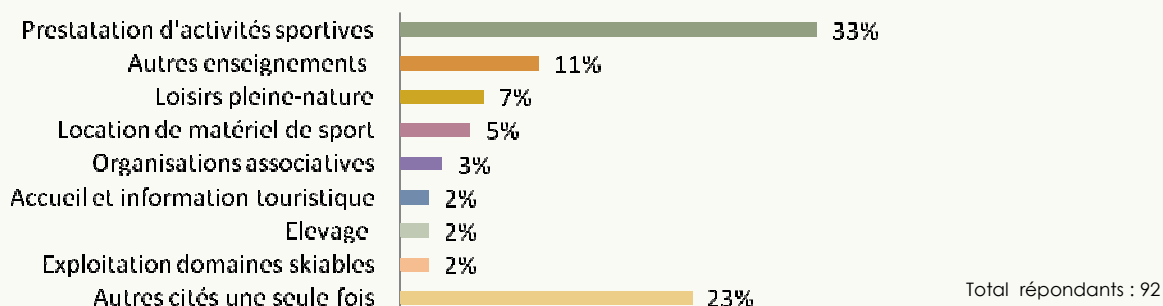
Des fiches synthétiques présentant les principaux résultats par territoire ont été réalisées. Elles sont présentées dans le Document 2 : fiches récapitulatives des 14 territoires (cf. document annexé).

En outre, compte tenu du faible nombre de réponses, les enquêtes auprès des prestataires directs et indirects ont été analysées à l'échelle régionale. Les résultats sont présentés dans la partie 11.

► Cette analyse porte sur les résultats régionaux, d'une part, des prestataires directs, et d'autre part, des prestataires indirects. Les résultats des questions relatives aux bilans financiers et au nombre d'emplois sont exploités dans les fiches synthétiques de chaque territoire.

Au total, 92 prestataires directs et 107 prestataires indirects ont répondu à l'enquête entre juin 2007 et juin 2008.

Les PRESTATAIRES DIRECTS



Les structures qui ont répondu à l'enquête sont pour une grande partie des prestataires d'activités sportives, ainsi que des écoles (équitation, parapente,...) où l'on dispense un enseignement sportif.

ACTIVITÉS de SPORT DE NATURE dont les structures sont PRESTATAIRES

Activités		%
RANDONNÉE A PIED	34	37%
RAQUETTES	27	29%
CANYONING	22	24%
PARAPENTE	22	24%
VIA FERRATA	22	24%
ESCALADE	20	22%
VIA CORDA	18	20%
VTT	18	20%
COURSE D'ORIENTATION	15	16%
PARCOURS ACROBATIQUE HAUTEUR	15	16%
RANDONNÉE EQUESTRE	15	16%
SKI DE FOND	15	16%
SKI	13	14%
CANOË/ KAYAK	11	12%
CYCLOTOURISME	7	8%
RAFTING	6	7%
TRAINEAU	5	5%
NAGE EN EAUX VIVES	4	4%
SURF	4	4%
SPÉLÉOLOGIE	4	4%
ÉQUITATION	4	4%
VOILE	3	3%
BAIGNADE	2	2%
PÊCHE	2	2%
AVIRON	1	1%
PLONGÉE	1	1%
AUTRE	13	14%
TOTAL	323 réponses	92 répondants

AUTRES Activités	
2 ROUES TOUS TERRAINS	1
ALPINISME	1
RANDONNÉES EN COMPAGNIE D'ANES	2
GOLF	1
PORTIQUE	1
QUAD	2
RANDONNÉE AQUATIQUE	1
ROLLER	1
SKI DE RANDONNÉE	1
SKI JOENING	1
TIR A L'ARC	1
TOTAL	13

37% des structures sont des prestataires de l'activité randonnée à pied. Il s'agit de l'activité la plus représentée.

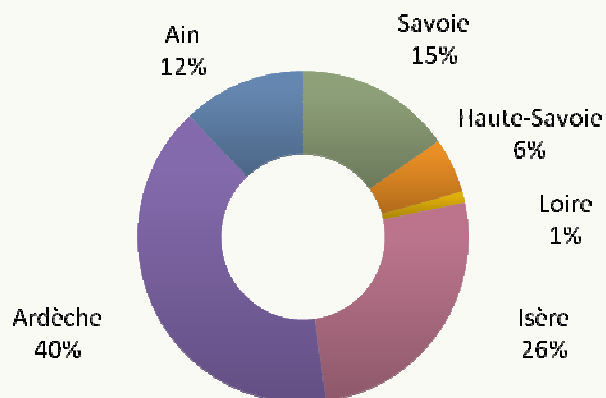
Parmi les entreprises répondantes, les activités suivantes sont également bien représentées : raquettes (29%), ainsi que le canyoning (24%), le parapente (24%) et la via ferrata (24%) sont des activités ayant une forte proportion de prestataires.

I.

LES PRESTATAIRES DIRECTS

Description de l'échantillon

DÉPARTEMENT et territoire CONCERNÉ



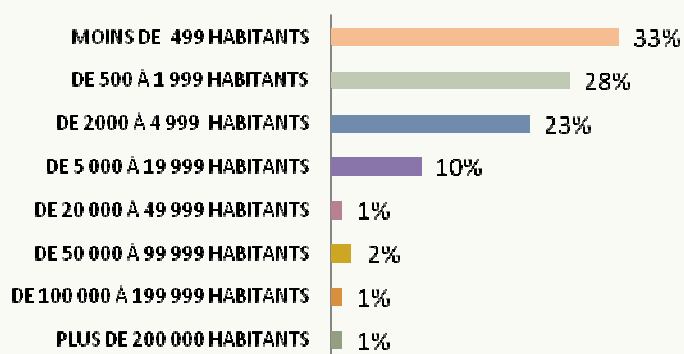
40% des prestataires directs répondants possèdent leur structure en Ardèche, et 26% d'entre eux en Isère.

Total répondants : 92

territoire	Nombre de prestataires directs	%
Bauges	5	5%
Chartreuse	6	7%
Chassezac	17	19%
Eyrieux	12	13%
Gex	9	10%
Hauteville	2	2%
Loire	1	1%
Montagne ardéchoise	8	9%
Paladru	6	7%
Vercors	12	13%
Annecy	14	15%
TOTAL	92	100%

Sur les 92 prestataires directs répondants, 19% d'entre eux possèdent leur structure sur le territoire de Chassezac, et 15% sur celui d'Annecy. La même proportion de structures se situent sur les territoires d'Eyrieux et du Vercors (13%). Sur les 92 prestataires directs répondants, seulement 3 ne souhaitent pas recevoir les résultats de cette enquête.

TAILLE de la COMMUNE où est implantée la STRUCTURE



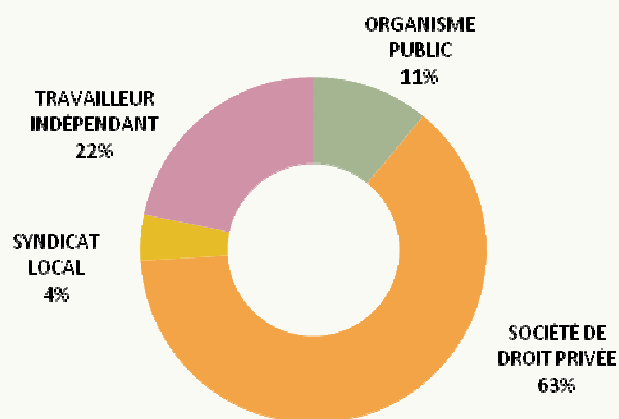
Pour la majorité des structures (61%), le siège social se situe dans une commune de moins de 1999 habitants et plus précisément dans une commune de moins de 499 habitants pour 33% des structures.

Très peu de structures possèdent leur siège social dans une commune de plus de 20 000 habitants (5%).

Total répondants : 87

Description de l'échantillon

FORME JURIDIQUE



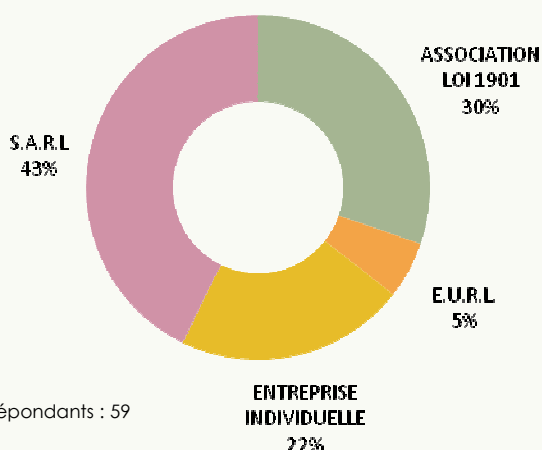
Total répondants : 92

La grande majorité des structures interrogées sont des sociétés de droit privé (63%).

Les travailleurs indépendants représentent 22% des prestataires.

11% sont des organismes publics et pour la majorité d'entre eux, il s'agit d'un syndicat mixte.

TYPE DE STRUCTURE PRIVÉE



Total répondants : 59

Quand il s'agit d'une structure privée, 43% d'entre elles sont des S.A.R.L.

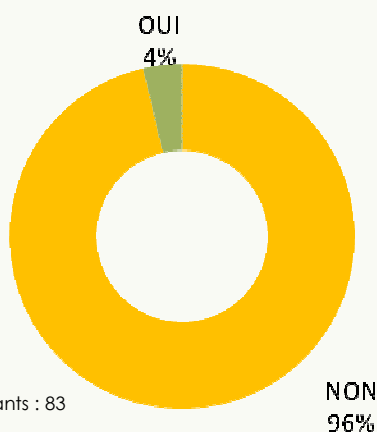
Les associations Loi 1901 représentent 30% des structures privées.

Les E.U.R.L ne sont que très peu représentées parmi les structures privées (5%).

Total répondants : 92

Description de l'échantillon

Travaillez-vous dans un organisme coopératif ?

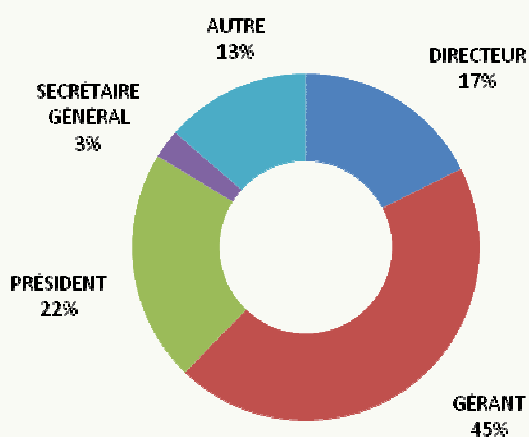


Total répondants : 83

Seulement 3 prestataires directs travaillent dans un organisme coopératif.

Parmi ces 3 prestataires, 1 travaille sous le statut de syndicat local et un autre sous le statut de Syndicat National des Guides de Montagne (SNGM).

Quelle est la fonction du gestionnaire opérationnel de la structure ?



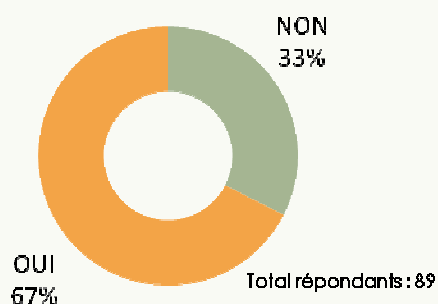
Total répondants : 74

Près de la moitié des gestionnaires opérationnels sont les **gérants** de la structure (45%). Ils sont 22% à être présidents et 17% à être directeurs.

En ce qui concerne les autres fonctions citées (13%), un gestionnaire opérationnel est chef d'entreprise, un autre est responsable de site, un autre s'occupe de la trésorerie et un dernier polyvalent.

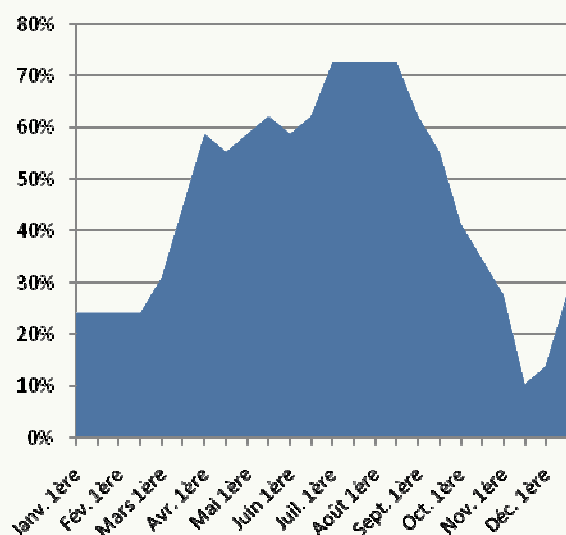
Saisonnalité de l'activité

L'activité de votre structure est-elle permanente ?



Pour deux tiers des structures, l'activité principale est permanente (67%).

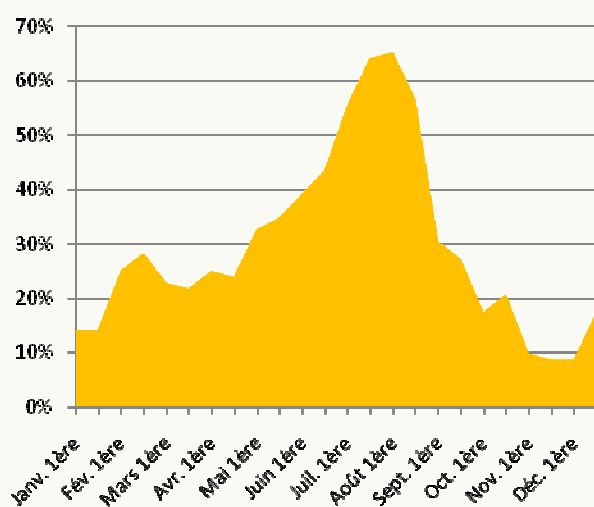
Si NON, quels sont les mois et les quinze jours durant lesquels fonctionne votre structure pour son activité principale ?



Pour les 29 structures dont l'activité principale n'est pas permanente, c'est principalement au cours des mois de juillet et août qu'elles fonctionnent pour leur activité principale (72%).

La moyenne saison s'étend de mai à septembre (hors période estivale).

Total répondants : 29



Globalement, juillet et août représentent la pleine saison d'activité pour les 92 structures interrogées.

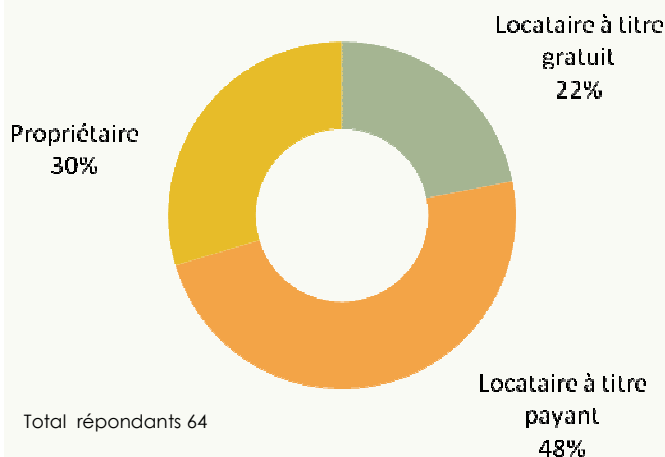
La pleine saison d'activité atteint son pic au cours de la 2^{ème} quinzaine de juillet (64%) et la 1^{ère} quinzaine d'août (65%).

Le mois de novembre et la 1^{ère} quinzaine du mois de décembre apparaissent comme des saisons creuses d'activité.

Total répondants : 89

Les charges et subventions de la structure

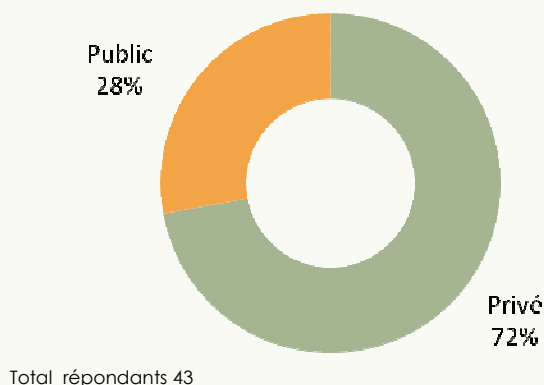
Pour les locaux occupés, votre structure est-elle ?



Près de la moitié des structures qui occupent des locaux le loue à titre payant (48%).

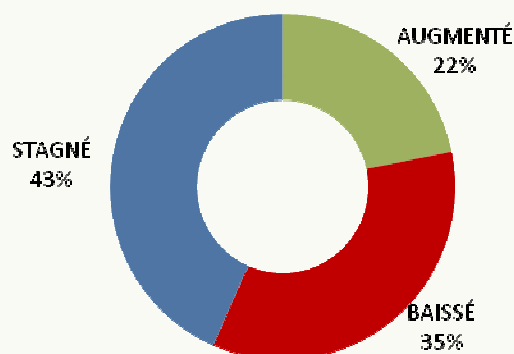
La proportion de propriétaires des locaux occupés s'élève à 30% et les locataires à titre gratuit représentent 22%.

Si vous êtes locataire à titre payant ou gratuit, votre propriétaire est-il ...



Pour les locataires à titre payant ou gratuit, la très grande majorité des propriétaires sont privés (72%).

Au cours des 3 dernières années, les subventions publiques que vous avez perçues ont-elles ...

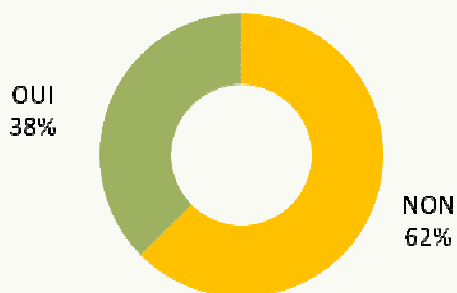


Au cours des 3 dernières années, pour les 23 structures ayant répondu, les subventions publiques reçues ont principalement stagné (43%) ou baissé (35%).

Pour seulement 22% des structures, ces subventions ont augmenté.

Les salariés des structures

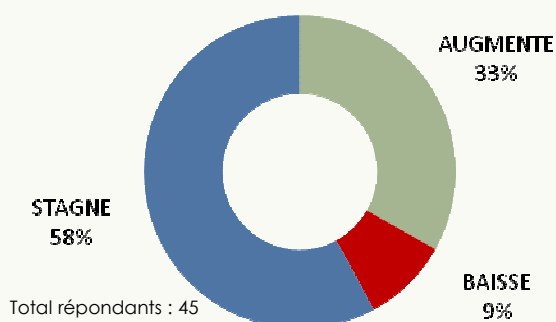
Avez-vous des salariés dédiés à la prestation d'activités de sport de nature ?



Total répondants : 88

La majorité des structures interrogées n'ont pas de salariés dédiés à la prestation d'activités de sports de nature (62%). Il est à noter cependant que la plupart des répondants ne s'incluent pas dans l'effectif salarié, et que beaucoup ont recours ponctuellement à des travailleurs indépendants.

Est-ce que votre nombre de salariés dédiés à la prestation de sport de nature a ...

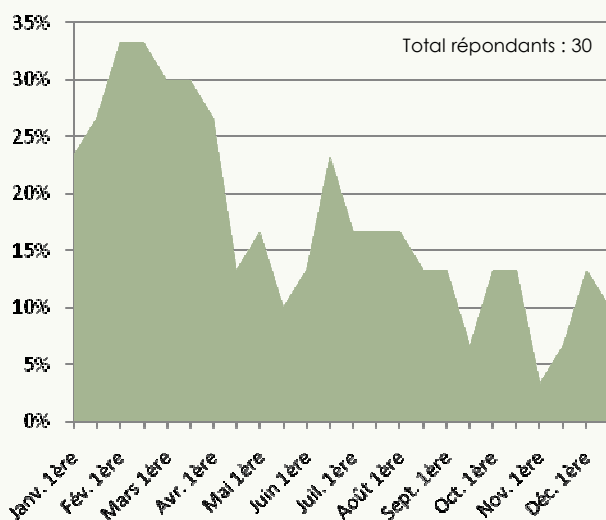


Total répondants : 45

Globalement, entre 2005 et 2006 et pour la majorité des structures, le nombre de salariés dédiés à la prestation d'activités de sports de nature a stagné (58%) voire augmenté (33%).

Peu de structures ont vu leur effectif baisser (9%).

Si vous employez des contrats saisonniers, quelle est la période de sélection des candidats ?



Total répondants : 30

La sélection des candidats se fait principalement au cours des mois de janvier, février (33%), mars (30%) et pendant la 1^{ère} quinzaine du mois d'avril (27%).

La durée moyenne des contrats saisonniers est de 5,6 mois.

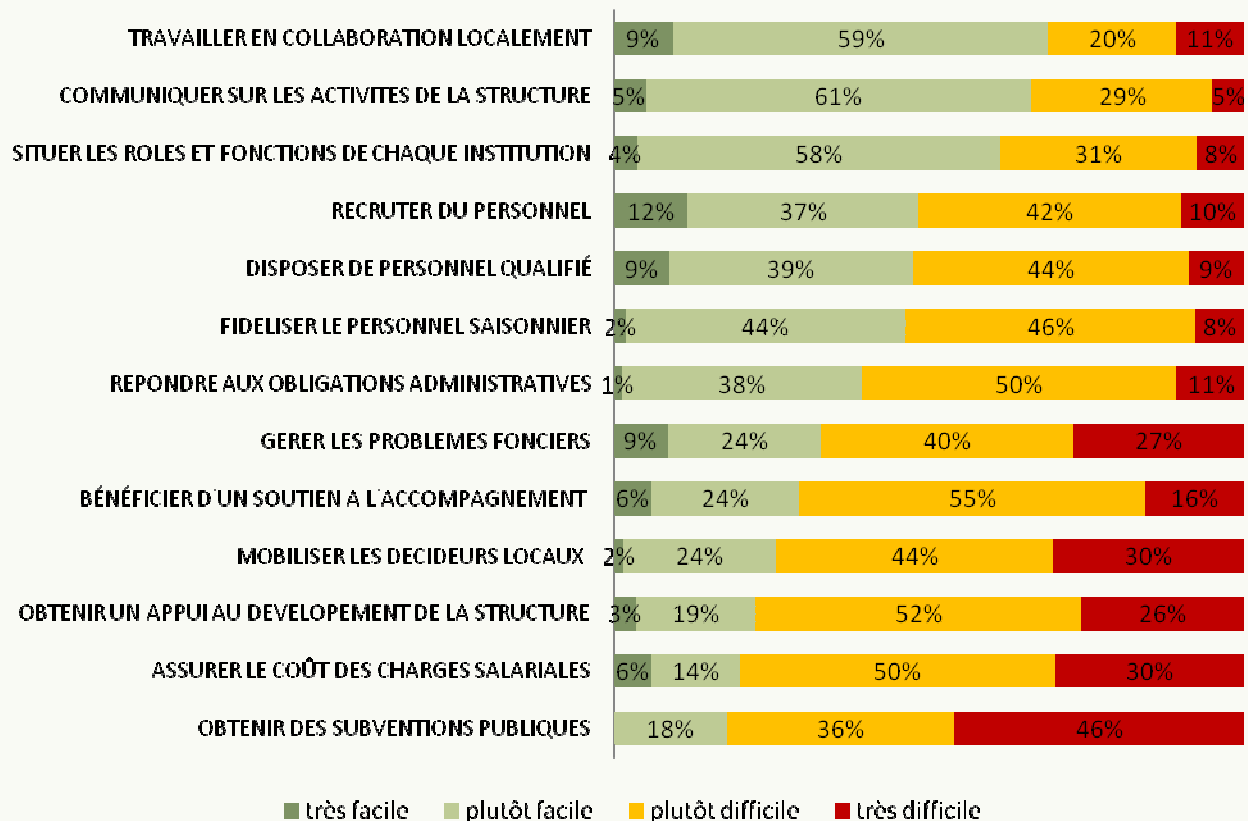
Vie de la structure et activités de sports de nature

Quels sont les diplômes du personnel encadrant les activités de sports de nature de votre structure ?

Diplômes du personnel encadrant		%
Brevet d'Etat d'Education Sportive	38	56%
Accompagnateur de Tourisme Équestre	9	13%
BAPAAT	6	9%
Guide de haute montagne	4	6%
BPJEPS	3	4%
AFPS	1	1%
Biplaceurs fédéral associatif	1	1%
Guide tourisme équestre	1	1%
Meneur d'attelage	1	1%
Pisteur secouriste Nordique	1	1%
1er degré homologation n°DS/1/JUR/SO/SD/016648	1	1%
BEATEP	1	1%
BTS GRN	1	1%
TOTAL	68	

Les perceptions des structures

Pour chacune des missions et tâches suivantes qui vous concernent dans le cadre de votre activité, considérez-vous qu'elle est...



Globalement, les missions et tâches proposées sont jugées plutôt difficiles, voire très difficiles en ce qui concerne l'obtention de subventions publiques.

Le travail en collaboration locale ainsi que la communication sur les activités de la structure et le fait de situer les rôles et fonctions de chaque institution sont des missions jugées plutôt faciles.

Les perceptions des structures

Quelle est l'importance que vous accordez à chacune de ces missions et tâches citées ci-dessous ? Classez-les par ordre de priorité.

	Position 1	Position 2	Position 3	Position 4	Position 5	TOTAL Ordre de priorité
COMMUNIQUER SUR LES ACTIVITÉS DE LA STRUCTURE	14	7	6	7	3	145
DISPOSER DE PERSONNEL QUALIFIÉ	6	7	6	3	3	85
RÉPONDRE AUX OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES	7	4	6	5	2	81
GÉRER LES PROBLÈMES FONCIERS	8	5	4	1	5	79
TRAVAILLER EN COLLABORATION LOCALEMENT	5	7	5	3	4	78
MOBILISER LES DECIDEURS LOCAUX	4	7	7	1	2	73
RECRUTER DU PERSONNEL	4	7	4	4	2	70
ASSURER LE COÛT DES CHARGES SALARIALES	9	1	1	3	1	69
BÉNÉFICIER D'UN SOUTIEN A L'ACCOMPAGNEMENT	3	2	6	5	2	53
OBTENIR DES SUBVENTIONS PUBLIQUES	0	3	11	0	0	34
FIDÉLISER LE PERSONNEL SAISONNIER	0	5	4	3	3	31
OBTENIR UN APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE LA STRUCTURE	0	5	0	4	6	19
SITUER LES RÔLES ET FONCTIONS DE CHAQUE INSTITUTION	1	1	1	1	3	17

La priorité la plus importante des structures interrogées est de communiquer sur les activités de cette dernière.

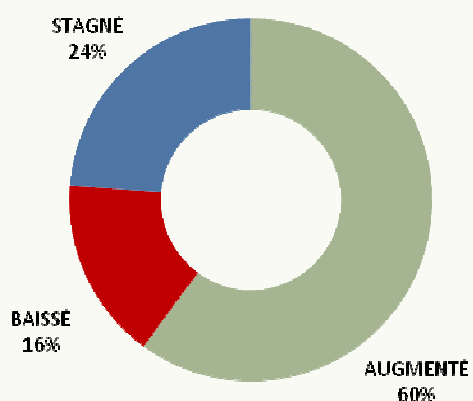
La deuxième priorité regroupe un ensemble d'objectifs, tels que mobiliser les décideurs locaux, recruter du personnel, disposer de personnel qualifié, et travailler en collaboration localement.

L'obtention de subventions publiques arrive en troisième position des priorités.

Et enfin, obtenir un appui au développement de la structure apparaît comme la quatrième priorité citée la plus fréquemment.

Les perceptions et avis des structures

Au cours des 5 dernières années, votre activité a globalement ...

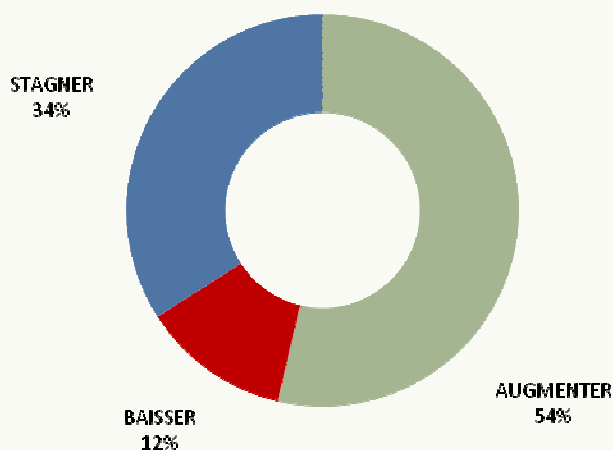


Au cours des 5 dernières années, l'activité des structures interrogées a globalement augmenté (60%).

24% des structures déclarent constater une stagnation de leur activité tandis que 16% d'entre elles connaissent une baisse.

Total répondants : 80

Pour les 5 prochaines années, votre activité devrait globalement ...



Pour les 5 prochaines années, l'activité des structures interrogées devrait selon elles suivre la tendance des années précédentes et augmenter (54%).

Une stagnation de l'activité est prévue chez 34% des structures tandis qu'une baisse est attendue chez 12% d'entre elles.

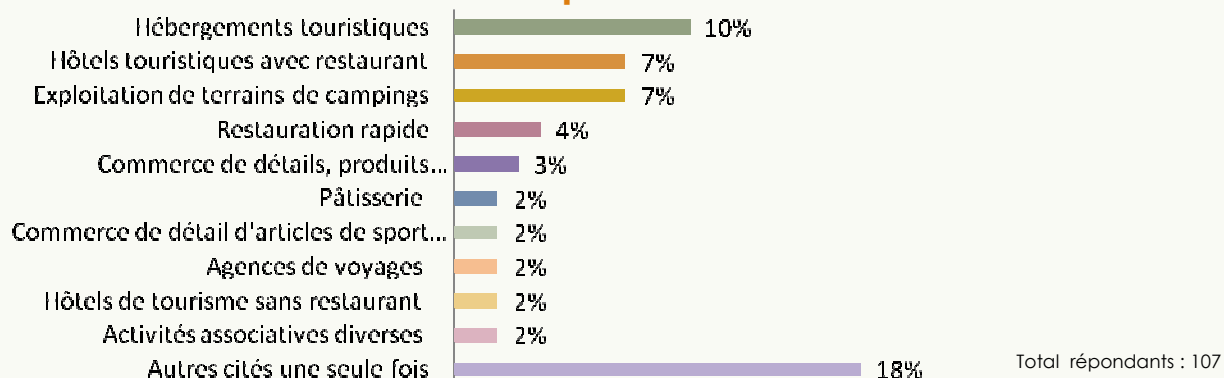
Total répondants : 82

II.

LES PRESTATAIRES INDIRECTS

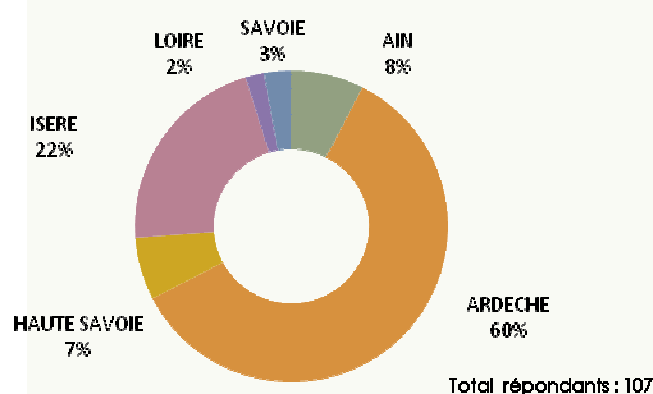
Description de l'échantillon

ACTIVITÉ des STRUCTURES répondantes

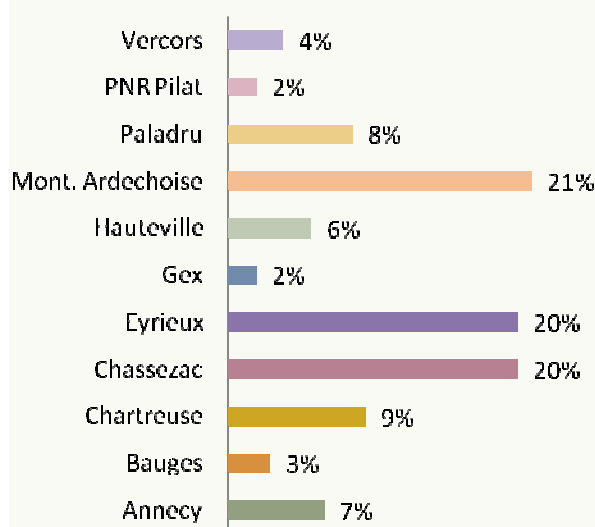


Les activités les plus représentées parmi les répondants à l'enquête sont celles de l'hébergement marchand; elles représentent 46% de l'ensemble des structures répondantes.

DÉPARTEMENT et territoire concerné



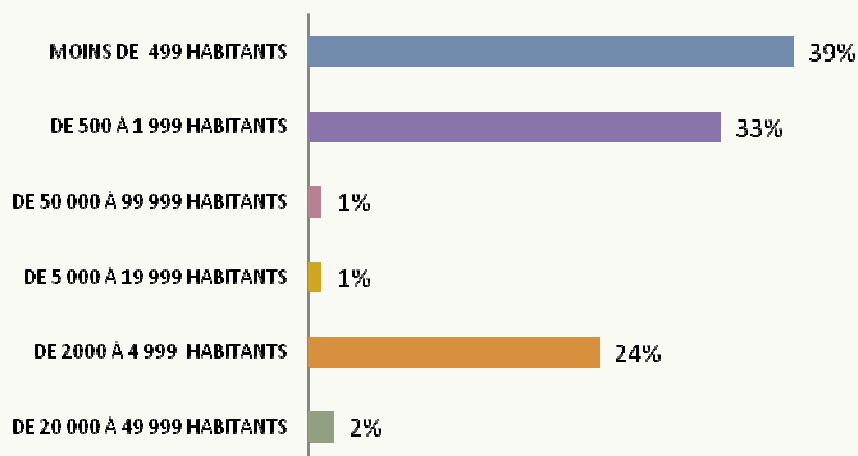
Le département de l'Ardèche est le plus fortement représenté, il représente à lui seul 60% des répondants.



La liste des territoires et de leur poids respectif dans l'échantillon des répondants.

Description de l'échantillon

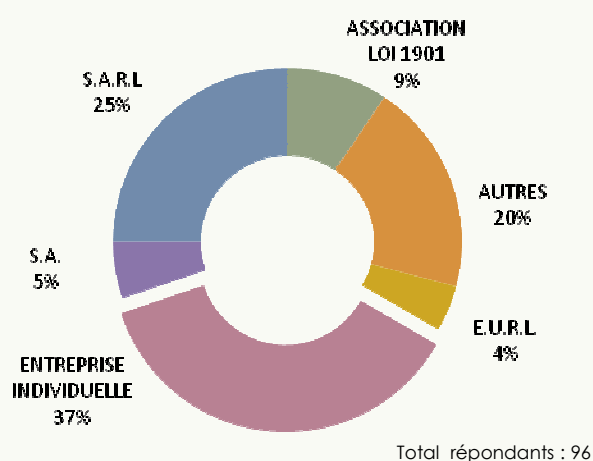
TAILLE de la COMMUNE où est implantée la STRUCTURE



Total répondants : 102

Les entreprises répondantes se trouvent dans une large mesure sur le territoire étudié, à savoir en zone rurale. 39% des structures répondantes sont domiciliées dans des communes de moins de 499 habitants et 33% dans des communes de 500 à 1 999 habitants.

TYPE de STRUCTURE PRIVEE



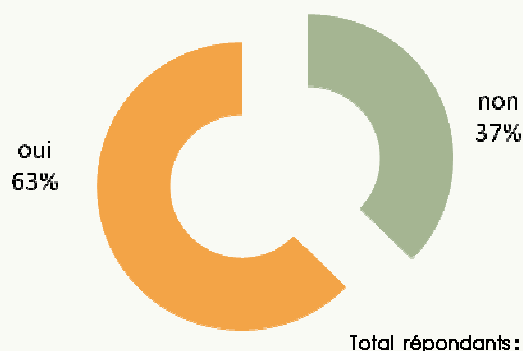
Total répondants : 96

L'entreprise individuelle est la structure la plus représentée (37%).

Parmi les autres réponses citées, les principales sont des structures publiques (gestion municipale) ou des Société en Nom Collectif (SNC).

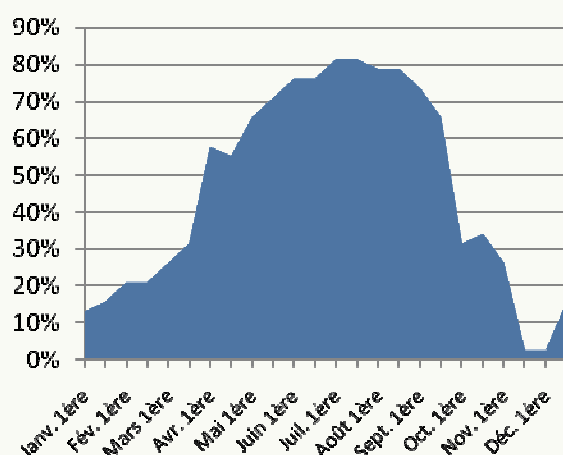
Saisonnalité de l'activité

L'activité de votre structure est-elle permanente ?



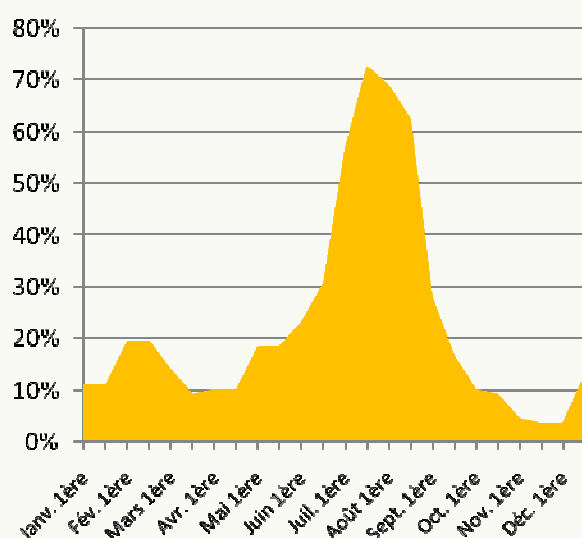
Pour 37% des entreprises interrogées, l'activité principale n'est pas permanente.

Si NON, quels sont les mois et les quinze jours durant lesquels fonctionne votre structure pour son activité principale ?



Si l'activité principale n'est pas permanente, les structures fonctionnent pour leur grande majorité principalement pendant l'été : en juillet et en août.

Total répondants : 38

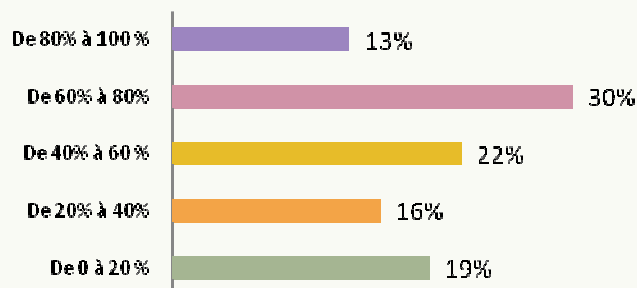


La pleine saison d'activité est attendue pour la majorité des répondants dès la première semaine de juillet et jusqu'à la seconde semaine d'août incluse.

Total répondants : 107

Clientèles de l'échantillon

Quelle est la part en pourcentage, même estimée, dans votre chiffre d'affaires de la clientèle sports de nature?



La part en pourcentage de la clientèle pratiquants des sports de nature dans la clientèle des entreprises interrogées est en moyenne de **50%**.

Total répondants : 83

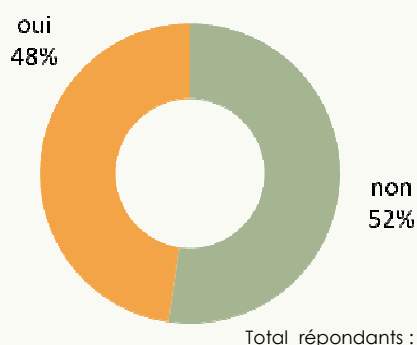
Quelle est la part en pourcentage, même estimée, dans votre chiffre d'affaires de la clientèle de sports de nature suivants ?

	Valeur moyenne en %
---	---
Randonnée à pied	39
Baignade	33
Skialpin	23
Raquettes	21
Canoe/kayac	18
Parapente	16
Ski de fond	13
VTT	11
Cyclotourisme	7
Escalade	6
Randonnée équestre	6
Parcours acrobatique en hauteur	5
Pêche	5
Rafting	5
Course d'orientation	5
Surf	5
Canyoning	4
Aviron	3
Deltaplane	2
Via ferrata	2
Voile de plaisance	1
Plongée	1
Nage en eaux vives	0
Traineau	0
Via corda	0
Vol à voile	0

Il apparaît que les pratiquants randonnée à pied (39%) et baignade (33%) sont les plus grandes clientèles estimées des entreprises ayant répondu.

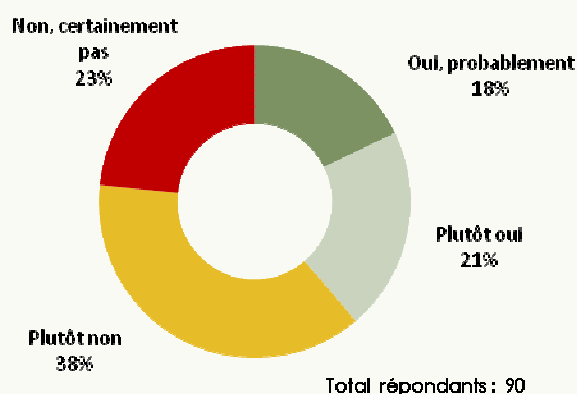
AMÉNAGEMENTS mis en place par les STRUCTURES pour les ACTIVITÉS de SPORTS de NATURE

Avez-vous mis en place des aménagements et services particuliers en fonction de cette clientèle de sports de nature ?



La moitié (48%) des entreprises répondantes a mis en place des aménagements et des services particuliers pour accueillir les clientèles de sports de nature.

Envisagez-vous des aménagements particuliers pour cette clientèle ?



39% des entreprises interrogées envisagent des aménagements pour leurs clientèles de sports de nature.

Si oui, lesquels ?

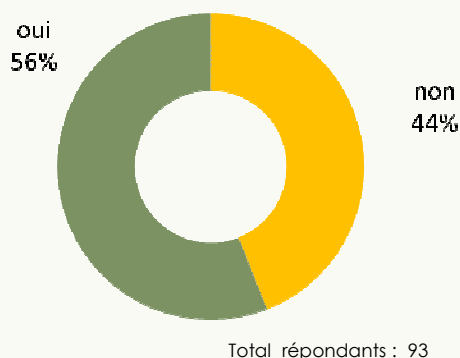
Agrandissement des locaux, Pluralité de matériels	31%
Mise en relation avec professionnels, tarifs préférentiels, partenariats	17%
Lieux d'accueils et d'information	14%
Balisage itinéraires nordiques, pédestres, équestres, VTT	9%
Encadrement	9%
Location de matériels	6%
Chemin de la création, possibilité de mise en place d'hébergements.	3%
Employé parlant Hollandais	3%
Investissement piscine, salle de sport.	3%
Ouverture du magasin les samedi et dimanche	3%
Se développer vers une "Maison de la randonnée"	3%

Total répondants : 35

Les aménagements envisagés concernent pour la plupart des répondants des réaménagements de locaux : mise à disposition ou amélioration du confort. Des partenariats donnant lieu à des réductions sont également en projet. Lorsqu'aucun aménagement n'est envisagé, la raison est souvent que la structure ne se sent pas concernée par le développement des activités de sports de nature ou estime que ce n'est pas son rôle.

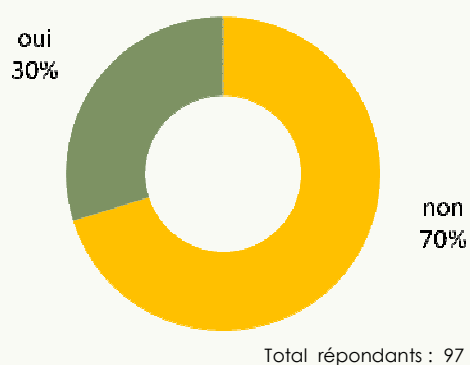
Les recours à des prestataires de sports de nature

Proposez-vous des prestations et services en rapport avec cette clientèle de sports de nature ?



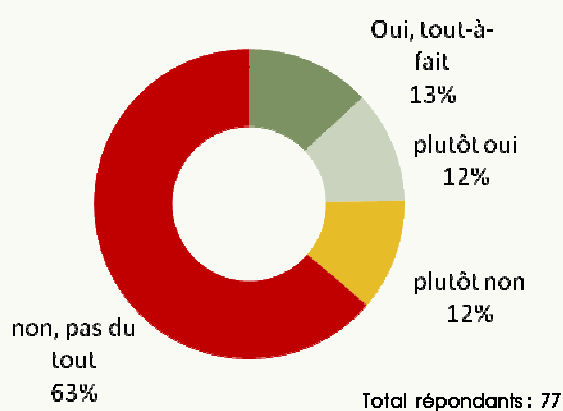
Plus de la moitié (56%) des entreprises proposent déjà des prestations et des services particuliers en rapport avec la clientèle de sports de nature.

Faites-vous appel à des prestataires de sports de nature pour proposer des produits, des activités et des services à vos clients ?



Seuls 30% des entreprises interrogées travaillent déjà avec des prestataires de sports de nature pour compléter leur offre.

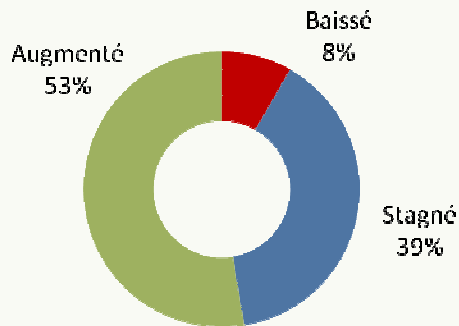
Dans vos recrutements, privilégiez-vous des personnels possédant des qualifications liées aux sports de nature ?



Les ¼ des entreprises ne privilégient pas spécifiquement le personnel possédant des qualifications liées aux sports de nature.

Les perceptions de l'activité

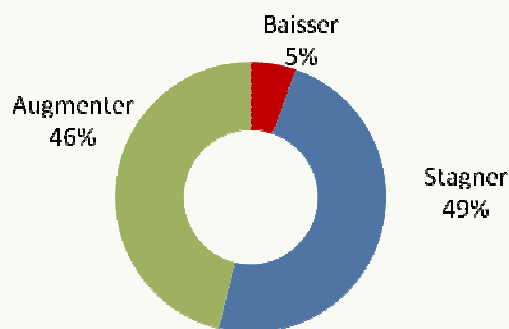
Au cours des 5 dernières années, votre activité a globalement ...



Total répondants : 97

Les entreprises interrogées semblent globalement satisfaites quant à l'évolution de leur activité, puisque 53 % d'entre elles ont vu le volume de leur activité augmenter.

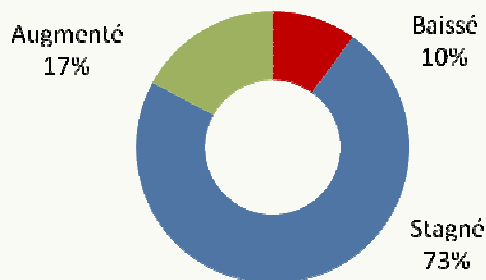
Pour les 5 prochaines années, votre activité devrait globalement ...



Total répondants : 93

En revanche 49% des structures interrogées estiment que leur activité devrait stagner durant les 5 prochaines à venir, peu de répondants sont vraiment pessimistes (5%).

Est-ce que le nombre de vos salariés a diminué, stagné ou augmenté entre 2006 et 2005 ?

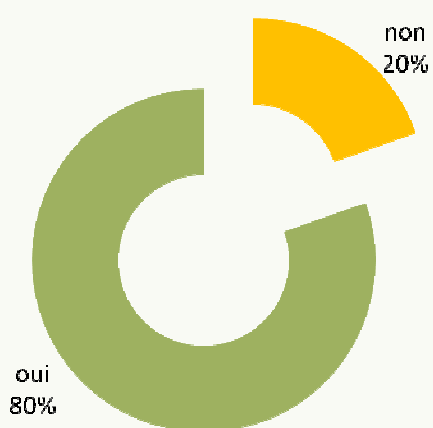


Total répondants : 70

Environ ¼ des entreprises interrogées déclarent que le nombre de leurs employés a stagné entre 2005 et 2006.

L'intérêt pour l'étude

Souhaitez-vous recevoir les conclusions de l'étude ?



Total répondants : 107

80 % des prestataires indirects ayant répondu à l'étude sont intéressés par les résultats de celle-ci.

Cette étude expérimentale a révélé un certain nombre d'enseignements dont la prise en compte doit aider à mettre en place ou à améliorer un dispositif d'observation des pratiques et des retombées socio-économiques des sports de nature.

Ces enseignements concernent les trois domaines suivants :

1. Les modes de collecte des informations,
2. Le contenu des informations à collecter,
3. L'analyse et l'exploitation des résultats.

12.1. Les modes de collecte des informations

- Le faible retour des questionnaires auprès des prestataires directs et indirects, a montré la difficulté à mobiliser les acteurs au niveau local.

La crainte de voir exploitées ces informations par l'administration fiscale et la faible culture de gestion des prestataires directs expliquent en grande partie ces réticences.

Sans doute, la méthode consistant à collecter les données directement auprès des administrations concernées serait-elle plus efficiente.

Auprès de l'URSSAF pour les fichiers DADS (Déclarations annuelles de données sociales) et auprès d'INFOGREFFE pour les principales données financières des entreprises.

Cette étude a également démontré l'impossibilité, à l'heure actuelle, d'exploiter le fichier des établissements d'A.P.S. déclarés du MSJSVA pour mesurer l'impact social (emplois).

- Les résultats ont confirmé les bénéfices que pouvaient apporter une méthode d'interrogation en face à face auprès des pratiquants comparée à celle d'une approche sous forme de questionnaires auto-administrés. Dans les cas où cette dernière avait été utilisée par gain de temps, le taux de non-réponse est beaucoup plus important et l'exploitation des résultats s'en trouve dégradée.
- Il est apparu que pour des raisons météorologiques ou en raison de la faible fréquentation de certaines activités (via corda par exemple), il s'avérerait difficile d'optimiser les enquêtes terrain. Ce constat implique que les enquêtes soient réalisées, non pas sur la base d'un planning théorique, mais en fonction des niveaux de fréquentation des sites de pratique et des conditions météorologiques.

12.2. Le contenu des informations à collecter

- La démarche expérimentale a montré la nécessité d'adapter les questionnaires de manière spécifique au statut de travailleur indépendant que possèdent bon nombre de guides ou d'accompagnateurs de sports de nature, en particulier en allégeant le nombre de questions et en centrant l'interrogation sur des grandes masses financières.
- L'étude a mis en évidence la nécessité de disposer de données ou des estimations quantitatives concernant les niveaux de fréquentation de chaque site de pratique. Ces informations sont indispensables pour évaluer les retombées économiques.
- Des deux indicateurs de mesure utilisés pour évaluer les dépenses effectuées par les visiteurs : la mesure de la dépense quotidienne faite sur le territoire d'étude pour chaque poste de dépense pour chaque personne, chaque famille ou chaque groupe selon les situations des interviewés et la mesure de la dépense individuelle de chaque membre de la famille ou du groupe pendant la durée totale de séjour ou de visite sur le territoire, les réponses apportées par les interviewés montrent clairement que la première approche est celle qui permet d'obtenir les résultats les plus fiables.
En effet, il apparaît beaucoup plus aisé pour les pratiquants d'identifier le montant journalier de chaque poste de dépenses que de devoir reconstituer les dépenses individuelles pour le séjour. Le nombre très important de non-réponses à cette question traduit cette difficulté.

12.3. L'analyse et l'exploitation des résultats

- L'analyse des données a montré que dans les cas où seule une activité de sport de nature par territoire était étudiée, les résultats obtenus étaient plus probants. En effet, il est apparu difficile d'obtenir des résultats sur des échantillons suffisamment importants de pratiquants (minimum 60) sur des territoires où de nombreuses activités avaient été étudiées, et pour lesquelles, par ailleurs, les niveaux de fréquentation sont inconnus. Il semble donc plus pertinent de conduire des études ciblées sur un faible nombre d'activités par territoire plutôt que de couvrir une multitude de pratique sur une territoire donné.

ANNEXES

- Questionnaire auprès des pratiquants
- Questionnaire auprès des prestataires directs
- Questionnaire auprès des prestataires indirects
- Guide de l'enquêteur